

SAULCY-SUR-MEURTHE &gt; Entreprise

# « On est redevenu une PME vosgienne »

Durant plusieurs décennies, le savoir-faire Weisrock s'est décliné dans le monde entier avant d'être absorbé par un groupe allemand. Depuis peu, Pierre Adolff-Peduzzi a pris les rênes de Vosges LAM SAS à Saulcy-sur-Meurthe.

L'histoire de Weisrock s'écrit depuis... 1871. Cinq générations de charpentiers ont fait la renommée d'une entreprise reconnue mondialement pour ses poutres lamellées. Sous sous l'impulsion de Claude Weisrock, le dernier grand dirigeant, la société a compté jusqu'à 200 salariés à Saulcy-sur-Meurthe.

Les aléas d'une économie versatile et la concurrence ont changé la donne lorsque l'entreprise vosgienne est passée sous contrôle allemand en 1999.

## 25000

C'est la quantité en m<sup>3</sup> de bois qui est traitée chaque année par l'entreprise de Saulcy-sur-Meurthe.

Le début d'une autre aventure qui s'est terminée le 21 mars dernier lorsque Pierre Adolff-Peduzzi, l'ancien directeur général, a officiellement repris le flambeau. « Le groupe Haas cherchait un repreneur et mon projet a été retenu », confie modestement le nouveau PDG de Vosges LAM SAS. Très fier de préciser : « On est redevenu une PME vosgienne qui n'est pas délocalisable. »

### Le principe « du poutre en main »

Une PME qui emploie 60 personnes et qui va tout mettre en œuvre pour aller de l'avant. En poursuivant sur la même voie et en renforçant le service proposé aux clients. Le lamellé n'a plus de secret pour les équipes de Pierre Adolff-Peduzzi, lequel veut encore se démarquer par rapport à la concurrence. « Tout le monde ne sait pas construire des poutres de 50 mètres de long. » Le « poutre en main » fait par ailleurs le bonheur des acheteurs qui savent que le temps d'intervention pour la pose sera très réduit. Un atout que Vosges LAM SAS peut légitimement mettre en avant. En s'appuyant le plus possible aussi sur une matière première



Pierre Adolff-Peduzzi, directeur général de l'entreprise salixienne depuis 21 mars dernier. Photo Jérôme HUMBRECHT

issue des forêts françaises.

Du résineux à 85 % dont la trace peut être suivie de la grume à la charpente. « La certification, poursuit Pierre Adolff-Peduzzi, c'est notre savoir-faire. » Du travail bien effectué qui a permis à l'entreprise salixienne d'éviter le chômage partiel durant l'hiver dernier. « On est chargé jusqu'en juillet avec des

chantiers qui sortent de l'ordinaire, se réjouit le PDG. » Ce dernier a néanmoins bien conscience que l'équilibre peut-être précaire. Pour autant, s'il est diplômé d'une école de commerce, Pierre Adolff-Peduzzi maîtrise parfaitement le bois et ses difficultés. Et puis, il sait qu'il peut compter sur des ouvriers qualifiés. « On a quand même un problè-

me », confie-t-il, « on cherche des charpentiers mais on n'en trouve pas. »

Domage effectivement parce que Vosges Lam SAS (entre 12 et 14 millions d'euros de chiffre d'affaires) possède les arguments humains et techniques pour continuer à avancer.

Claude GIRARDET

## EN BREF



Photo d'archives VM

### L'agriculture autrement

Comme chaque année, tous les week-ends du 12 avril au 20 juin, les agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme vous proposent de nombreuses animations et festivités dans les exploitations agricoles. Pour cette nouvelle édition, six fermes ont décidé de participer : Francogne à Charmois-l'Orgueilleux, Le Domaine du Clos-Lery au Val-d'Ajol, les fermes-auberges Les Grands Prés à Plainfaing, des 7 Pêcheurs à Uzemain, de la Mexel à Gérardmer et de la Charmotte à Biffontaine.

## Questions à



Photo E.N.

Didier Hildenbrand, directeur du Pôle lorrain de l'ameublement et des métiers du bois. (Plab)

### « L'ameublement retrouve de sa noblesse »

L'attribution du label « Siège de Liffol » aux 165 communes des Vosges, de la Meuse et de la Haute-Marne redonne du lustre à un savoir-faire ancestral dans le secteur.

Neuf entreprises ont déjà obtenu déjà la distinction ; 20 sont dans le circuit pour l'obtenir.

Directeur du Plab à Liffol-le-Grand, vous êtes un ambassadeur du siège et meuble local. Le nouveau label « Siège de Liffol » est pour vous une référence. Pourquoi ?

« Délivré par Jean-Marc Le Parco, le directeur général adjoint de l'Inpi (Institut national de la propriété industrielle, NDLR) le 2 décembre à Liffol-le-Grand, le label Indication

géographique (IG) «Siège de Liffol» promeut pour la première fois une marque de produits manufacturés à travers cette distinction nationale. Cette labellisation va permettre aux fabricants du secteur référencé de se démarquer de la concurrence. Un symbole à la fois de qualité mais également d'authenticité sur un territoire historique du siège. Par le biais de ce label, on offre au client un élément de traçabilité fiable. 22 phases de fabrication sur 23 (ceintage) sont ainsi réalisées sur place ! »

Combien d'entreprises vont recevoir ce label ?

« Bien évidemment, il s'agit déjà d'en faire la démarche et remplir un dossier très détaillé.

Actuellement, neuf entreprises situées dans l'ouest des Vosges, le sud de la Meuse et de la Haute-Marne ont bénéficié de la marque «Siège de Liffol» avec l'intégration de l'Apfia, le premier organisme de formation et d'apprentissage à obtenir cette marque d'excellence. Potentiellement, le secteur de l'IG englobe 40 fabricants de sièges et meubles, comprenant 500 salariés pour un chiffre d'affaires total de 50 millions. J'estime que nous parviendrons à atteindre vingt sociétés labellisées «Siège de France», ce qui représente 80 % de la production du secteur géographique dans un délai assez court ; environ 15 à la fin de l'année 2017. »

### Pourquoi avoir un colloque au Trait d'Union de Neuchâteau ?

« La présentation de nos actions dans le cadre des journées européennes des métiers d'art a permis de faire un focus sur ce savoir-faire local séculaire qui le méritait. Une présentation de sièges et des démonstrations de menuiserie en siège, tapisserie d'ameublement et finition ont été effectuées par les stagiaires de l'Apfia (Association pour la formation professionnelle dans les industries de l'ameublement, NDLR). Un historique de l'ameublement dans le bassin et l'indication géographique a été présenté à un large public. L'occasion de découvrir un siège restauré Henri II datant de 1867 ou encore un siège ballerines fabriqué par les établissements liffolois Henryot et compagnie. A côté, un siège VIP contemporain, de la société Jean-Pierre Besse, démontre la créativité d'une industrie encore bien dynamique. »

Propos recueillis par Eric NURDIN